

Recherche et Avenir



Sciences : quel management de projet ?

Vendredi 28 novembre 2008

Délégation Régionale du CNRS

250 avenue Albert Einstein

Sophia Antipolis

Le workshop a été présidé par Stéphanie Godier, Présidente de l'association européenne Recherche et Avenir et ouvert cette année encore, par Jean-Paul Boisson, Chargé de Mission à la Délégation Régionale du CNRS de Sophia Antipolis.

Le programme de cette journée est rappelé en fin de document.

Quatre ateliers, quatre intervenants, quatre animateurs, des participants de tous horizons..., le workshop REA a été l'occasion de débats animés autour de la recherche et du management de projet.



Les participants au Workshop

Atelier 1 MANAGEMENT ET ENTREPRISE ANR : quels projets pour quels budgets?

Intervenante : Anne-Laure Rollet

Animatrice : Stéphanie Godier

Rapporteur : Fabrice Portier-Fozzani

Rédacteur Synthèse : Katia Mathias



La salle avec au fond Anne-Laure Rollet (CEMHTI) et Stéphanie Godier (REA)

L'ANR est une agence de financement de projets de recherche. Elle est constituée de 90 personnes dont 50 % de chercheurs et 50 % d'administratifs.

L'ANR établit des comités chargés de faire des propositions dans le cadre de ses processus de programmation (détermination des thématiques et des appels à projets) et de sélection (choix des meilleurs projets) :

- un **comité sectoriel** qui fait des propositions sur les thèmes des programmes et les grandes orientations des appels à projets (AAP).
- un **comité de pilotage** qui contribue à l'évaluation du programme et à l'élaboration du contenu des AAP.
- un **comité d'évaluation** qui procède, après la clôture des AAP, à une évaluation des projets soumis.

Ces appels à projet contiennent des renseignements sur le porteur de projet.

Le but de l'ANR est d'augmenter la dynamique du système français de recherche et d'innovation, notamment en favorisant l'émergence de nouveaux concepts.

Pour 2008, l'ANR a bénéficié de 955 M€ pour des projets de recherche d'une durée maximale de 4 ans.

Le montage du projet consiste à décrire de façon un peu contraignante le projet de recherche (cadre du projet, verrous à lever, le déjà connu et le projet détaillé lui-même), définir les coûts, donner un calendrier des actions, les livrables et établir un tableau de risques. Le temps nécessaire à l'accomplissement de ces actions est de un mois à plein temps.

Chaque année, plus de 6000 projets sont déposés (soit un équivalent de 30 M€ le coût de la rédaction). Seuls 22 % sont sélectionnés. La durée d'attente pour obtenir une réponse est d'un an.

L'évaluation se déroule comme suit : après vérification de la conformité, le projet est envoyé à des rapporteurs externes. Ces derniers rédigent leurs rapports et le renvoient au comité scientifique qui désigne alors 2 rapporteurs internes pour validation. Ensuite, la décision d'attribution des financements est prise par un comité non scientifique. Concrètement, 30 % de la somme est donnée au début du projet, 30% les 2^{ème} et 3^{ème} années et 10% à la fin du projet, avec un rapport à rédiger tous les 6 mois.

Les aides sont de nature variée : universités, organismes publics, fondations, associations, PME, grandes entreprises, etc....

Questions

- Quelle est la durée du financement? SG, REA

3 ans pour un projet inscrit dans une thématique et 5 ans pour un projet hors thématique, avec appel à projet tous les ans. En général, le montant attribué est de 150 000 €. Il ne faut pas nécessairement dépenser tout l'argent reçu pour avoir la suite du financement comme dans le cas d'un financement européen. La souplesse financière est de 30%.

- Où arrive l'argent ? SG, REA

Directement à l'Université. Cependant, il y a des prélèvements automatiques en fonction des besoins. Un rapport financier doit être produit pour justifier toutes les dépenses.

- Quelles sont les différences entre ANR et Europe ? Laboratoire IPMC

Nous sommes très loin de la qualité des projets européens. Dans ce dernier cas, 5 experts donnent chacun leur expertise. Pour l'ANR, il y a seulement un conglomérat d'expertise et aucune information fournie quand le projet est rejeté pour savoir comment l'améliorer. Les projets à risque ne sont pas financés par l'ANR. De plus, nous ne parlons pas du même ordre de grandeur financier, plus élevé dans le cadre de l'Europe. L'ANR peut servir à financer des CDD.

Il y a obligatoirement une approche structurante du coût dans les sociétés (MA, REA). Qu'entend-on par livrable ? (MA, REA) Il y a une obligation de résultats et il faut essayer de réussir à mener à terme les différentes étapes annoncées.

- L'ANR peut financer complètement un projet ? PC, OCA

Oui mais si tout le financement n'est pas attribué, il faudra signaler le fait que tout le projet ne pourra pas être mené à bien.

- Quel est le temps consacré au projet ? SG, REA

Il faut s'engager à 80% pour une ANR jeunes chercheurs et à 30% pour une ANR séniors. Quand on n'est plus le porteur du projet, le temps d'engagement est inférieur à 30%.

- Quel est l'investissement en temps des partenaires ? SG, REA

Chacun évalue son temps d'action dans le projet. En cas de disparition d'un partenaire, il faut réorienter son projet pour trouver une alternative. L'ANR n'est pas là pour sanctionner. Il peut également y avoir un report en temps en cas d'impossibilité ou d'indisponibilité.

- Notion de ressources humaines de management de personnes ? SG, REA

Il n'y en a pas au sein des projets. Toutefois, il y a des réunions téléphoniques tous les 3 mois, physiques tous les 6 mois et une fois par an également.

- Ce recours à l'ANR est-il bien fondé pour votre projet ? SG, REA

Anne-Laure Rollet ne le ferait sûrement pas de la même façon si c'était à refaire. Intéressant mais pas suffisamment abouti d'après elle.

Atelier 2

MANAGEMENT ET ENTREPRISE

Start up et spin off?

Intervenant : Chris Barratt
Animateur : Michel Ayme
Rapporteur : Stéphanie Gellée
Rédacteur Synthèse : Katia Mathias



Michel Aymé (REA) et Chris Barratt (Insight Sip)

Créer une entreprise c'est être au carrefour de l'innovation, du risque, de l'esprit d'entreprise et de l'espoir de réussite du porteur de projet.

Qu'est ce qu'une **startup** ? C'est une société en germe de développement. De manière générale, une startup naît pour être revendue. Elle fait appel à tous les volets de financement.

Qu'est ce qu'une **Spin off** : il s'agit d'un détachement d'actifs depuis un centre de recherche ou une entreprise existante avec un éventuel transfert de technologie. Elles naissent en partenariat et en symbiose avec un amont de recherche et un aval de clients, qu'il faut équilibrer.

A l'origine, Chris Barratt a suivi une formation d'ingénieur dans le domaine des radiofréquences (Cambridge, Londres). En 1997, Il a eu l'opportunité de créer une activité de modules RF (plusieurs semi-conducteurs se mettant sur du substrat) en développant une méthode pour faire de l'intégration dans le substrat. Par ses compétences techniques, il a apporté beaucoup à plusieurs grande Société. Après un licenciement, il s'est lancé dans la création d'une start up avec un collaborateur dont les compétences commerciales étaient complémentaires aux siennes. La méthodologie de projet adopté a été de concevoir et vendre un produit spécifique. Ils ont obtenu un premier contrat pour développer ce produit.

Pour l'accompagnement financier, ils ont été rendre visite à un incubateur avec l'obtention d'un prêt à rembourser après 2 ans. Ils ont reçu ensuite un PRCE de 75000 € (prêt régional) au bout d'un an, puis une aide du CCI. Ils ont ensuite obtenu la négociation d'un prêt de 150 000 € avec OSEO.

Il faut savoir que si des investisseurs privés investissent une partie de leur ISF dans les startups, alors l'ISF est diminué de moitié. La grande notoriété de leur entreprise liée à leurs nombreux clients leur a permis d'obtenir un capital de 300 000 €.

Quels sont les moyens de récupérer la mise pour ces investisseurs - Business angels ou capitaux risqués - ? L'entreprise créée peut être vendue à un grand groupe, ce qui permet à l'investisseur de récupérer sa mise.

Enfin, pour qu'il y ait pérennité de la start up, il lui faut acquérir une crédibilité et être capable de trouver diverses sources de financements.

Il lui est aussi essentiel d'être sur une niche technologique, de connaître le marché et de savoir convertir la compétence en commandes.

Questions

- Quel délai faut-il pour signer un contrat ? SG, REA

Il faut vendre une étude de faisabilité. Entre 3 et 6 mois. Ensuite, le temps pour l'obtention du contrat va de 6 à 12 mois. De façon générale, l'étude de faisabilité est payante ce qui permet de ne pas travailler pour rien et de déduire de la commande le montant du devis.

- Quid de la propriété intellectuelle ? MA, REA

Des brevets sont déposés pour les produits. Il faut compter un an entre le dépôt et l'obtention du brevet.

- Quelle est la part consacrée à la Recherche et Développement ? DL, Polly Maggoo

25% du coût passe en R&D.



Chris Barratt (Insight Sip) et Michel Aymé (de Recherche et Avenir) avec la salle et Monsieur Boisson au premier plan de la DR20, la Secrétaire et la Présidente de REA

Atelier 3

MANAGEMENT ET FORMATION

Films scientifiques : quels projets de communication ?

Intervenante : Djamila Lebiez
Animatrice : Stéphanie Gellée
Rapporteur : Stéphanie Godier
Rédacteur Synthèse : Katia Mathias



Djamila Liebez (Polly Maggo) et Stéphanie Gellée (REA)

Créée en 1993, l'Association Polly Maggoo propose au travers de festivals et d'interventions ponctuelles, des films d'animation scientifiques pouvant être réalisés par des étudiants (SATIS) ainsi que des documentaires.

Le but de cette diffusion est de montrer des œuvres cinématographiques différentes afin de sensibiliser le public à la science.

En 2002, dans le cadre de la Fête de la Science, Serge Dentin, Directeur de Polly Maggoo a proposé la programmation de films. En 2005, il a créé les Rencontres Internationales Sciences et Cinéma (RISC). Il y a eu appel à projet de films, relié via les relais scientifiques. En 2008, l'association est face à un panel de 200 films, court et long métrages dont l'intérêt est évalué. Pour cela, il tous les films sont visionnés, en discutés (par comité), agencés en séances à relier entre elles. Les cinéastes et les scientifiques sont invités pour interagir avec le public en fin de projection. Certains films programmés sont montrés dans plusieurs festivals scientifiques en France et à l'étranger. L'association revendique une démarche éclectique des films.

Au niveau national, tous les festivals de Science sont en entrée libre donc non lucratifs. Ainsi, pour financer l'association, il faut passer par des demandes de subventions. Polly Maggoo est subventionnée par le CG13, le CR PACA (service culture) et le Ministère de la Recherche. Un partenariat avec le secteur privé est à envisager (mécénat).

L'association intervient aussi dans le cadre scolaire (Département des Bouches du Rhône), où des échanges s'opèrent entre un scientifique et des élèves.

Atelier 4

MANAGEMENT ET FORMATION

Se former à la gestion de projet : est-ce simple ?

Intervenante : Mélanie Perfezou
Animateur : Fabrice Portier-Fozzani
Rapporteur : Stéphanie Godier
Rédacteur Synthèse : Katia Mathias



Mélanie Perfezou (La Claie) et Fabrice Portier-Fozzani (REA)

Une bonne gestion de projet suppose un certain nombre de critères clés. Définir son projet (environnement, public cible/clients, partenaires/fournisseurs, besoins, moyens de communication, stratégie commerciale), c'est étudier la viabilité économique de son projet (opportunité, concurrence, coûts, financements, compétences) et l'adéquation personne/projet (quelles compétences : techniques, gestion, informatiques, commerciales).

Comment faire pour se lancer?

Plusieurs types de structures : portage, couveuses (pas de statut juridique) ou pépinières (statut juridique), entreprise, association.

Créer son entreprise implique de s'immatriculer à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et à la Chambre des métiers et de l'artisanat de son département, ainsi qu'au Centre des impôts.

On peut aussi tester son idée de projet via un projet associatif. Il s'agit alors de définir son projet, s'immatriculer en préfecture, être éligible à des subventions publiques, respecter la règle des 4 P (Public, Produit, Prix, Publicité), choisir d'être bénévole ou salarié.

Réussir son projet quel que soit le statut demande de savoir gérer son budget, anticiper les difficultés, valoriser son activité, définir une stratégie de développement et de communication, créer et développer son propre réseau. Diversifier ses sources de financements, mixer les fonds privés et publics, rechercher des mécènes et/ou des sponsors et investisseurs.

Les Outils de pilotage : plan de trésorerie, budget prévisionnel, tableaux de bord, base de données (clients, public, partenaires...)

Contraintes : demandes de subventions chaque année, justification des dépenses, trésorerie importante car délais de versements, problèmes de gouvernance (bénévoles/salariés).

Les aides/accompagnements :

Pour une entreprise : boutique de gestion, PFIL (plateforme d'initiative locale : prêt à taux zéro), ADIE (prêt jusqu'à 5000 € mais avec garant)

Pour une association : IFAC (conseils), l'APPASCAM (fiches de paie, gestion sociale), l'UFJT (Accompagne dans les démarches de projet associatif), le Relais des Associations...

Les 3 missions de la CLAIE : IAE (Coordination de 52 structures du département œuvrant pour l'insertion de publics les plus éloignés de l'emploi par des missions de courte durée), U23 (permet l'émergence de micro-projets dans les AM), DLA (accompagne les structures d'utilité sociale dans la consolidation et le développement de leur activité via le financement de crédits d'ingénierie).

Actuellement, mise en place d'un accompagnement collectif sur le mécénat.

Programme

vendredi 28 novembre

9h00	Accueil des participants autour d'un petit-déjeuner
9h45	Ouverture du Workshop Stéphanie Godier, Présidente de Recherche et Avenir
10h00	atelier 1 MANAGEMENT ET ENTREPRISE <ul style="list-style-type: none">• ANR : quels projets pour quels budgets ?<ul style="list-style-type: none">les projets institutionnelsle montage du projetla sélection et les budgets Anne-Laure Rollet, Chargée de Recherche au CEMTHI d'Orléans et à Paris VI.
11h00	atelier 2 MANAGEMENT ET ENTREPRISE <ul style="list-style-type: none">• Start up et Spin off<ul style="list-style-type: none">un produit, un service, une technologiel'accompagnement financierles conditions de la pérennité Chris Barratt, Co-Dirigeant de la Société Insight SiP à Sophia Antipolis
12h00	Déjeuner
14h00	atelier 3 MANAGEMENT ET FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Films scientifiques : quels projets de communication ?<ul style="list-style-type: none">message et objectifsle montage du projetles financeurs et les cibles Djamila Lebiez, Chargée de Développement à l'Association Polly Maggoo de Marseille
15h00	atelier 4 MANAGEMENT ET FORMATION <ul style="list-style-type: none">• Se former à la gestion de projet : est-ce simple ?<ul style="list-style-type: none">Le projetles prioritésles acteurs Mélanie Perfezou, Chargée de Mission DLA à La CLAIE de Nice
16h00	Clôture du Workshop par Cocktail